

Rapport d'activité

2019



**Pôle Protection de l'Enfance
Secteur Hébergement - AHSSEA**

**CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL
100 rue Baron Bouvier - 70000 VESOUL**

INTRODUCTION

Le Centre Maternel et Familial, au cours de l'année 2019 a réalisé le 4^{ème} meilleur taux d'occupation depuis 10 ans, soit **80,20 %**.

Cela montre bien, que notre service est très bien repéré dans le schéma de la Protection de l'Enfance de notre Département. Le nombre de demande d'hébergement, toujours aussi soutenu est significatif.

Nous faisons le constat que nous accueillons de plus en plus de situations complexe : personnes sans ressources, en grande difficultés de lien avec leurs enfant(s) et aux problématiques de dépendances (produits ou autre) souvent importantes.

Ces situations demandent à l'ensemble des professionnels au-delà de leurs compétences premières d'aller chercher des ressources en dehors du champ traditionnel de la Protection de l'enfance (Resto du cœur, démarches préfecture, partenariat avec l'ANPAA...). Ces actions se sont traduites cette année par la signature de conventions partenariales.

ORGANIGRAMME

<p><u>EQUIPE DE DIRECTION</u></p> <p><u>1 ETP - CDI</u></p> <p>J. DA SILVA, Chef de Service Educatif</p> <p>Sous la direction de JF. MARTZLOFF, Directeur du Pôle Hébergement</p>	<p><u>EQUIPE DE JOUR</u></p> <p><u>4 ETP - CDI</u></p> <p>D. MOUGEL, S. TWOREK Educatrices Spécialisées</p> <p>Q. LHERITIER Puis L. DEMESMAY Educatrices Jeunes Enfants</p> <p>E. GUILLEMIN, Puis C. PREVOT Auxiliaires de Puéricultures</p>	<p><u>EQUIPE DE NUIT</u></p> <p><u>2,20 ETP - CDI</u></p> <p>D. BAINIER, G. BEAUFILS Puis L. PIRANY</p> <p>M. BOISSERIE, M. GILLOT,</p> <p>Maîtresses de Maison Veilleuses de nuit</p>
<p><u>AUTRES PERSONNELS : 1,40 ETP - CDI</u></p> <p>I. CLEMENT, Psychologue D. CHANOIT, Agent Administratif Principal Puis M. AGNELOT, C. BERNARD, Agents Administratifs AM. MARQUES, Agent de Service Intérieur</p>		

- Interventions de Monsieur DIDIER Franck (détaché du Club de Prévention au Centre Maternel et Familial : une matinée par semaine).
- Recours ponctuels à des interventions de personnels intérimaires NOVEO : Entretien d'appartements, remplacements personnels de nuit absents.

L'équipe du Centre Maternel et Familial joue pleinement le rôle de « formateur terrain » en accueillant et encadrant tous les ans des stagiaires :

Madame GENET Mathilde : Formation Educatrice Spécialisée à l'IRTS de BESANCON.
Madame CHAUFFET Sandra : Formation de Psychomotricienne.
Madame THOMAS Sandra : Formation Auxiliaire de Puériculture à MONTBELIARD.

Au cours de l'année 2019, le Centre Maternel et Familial a dû faire face à de nombreux mouvements de personnel, que ce soit au niveau du secrétariat mais surtout éducatif.

L'ensemble de l'équipe de cadres (hiérarchique et technique) a dû soutenir et accompagner ces importants changements pour apporter de la stabilité au sein de l'équipe et garantir la meilleure continuité de service possible.

FICHE SIGNALITIQUE

NOM	CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL
ADRESSE	100 rue Baron Bouvier – 70000 VESOUL
N° FINESS	700 002 959
N° SIRET	775 650 484 004 10
Catégorie d'établissement / service	8790B
Référence ESSMS article L.312-1 du CASF	9
Statut	Association loi 1901
Organisme gestionnaire	A.H.S.S.E.A.
Date de création et/ou d'autorisation	20.07.2006
Responsable	Monsieur MARTZLOFF, Directeur
Tel.	03 84 76 04 43
Fax	09 72 42 47 40
Courriel	secretariat-cmf@sauvegarde70.fr
Effectif des salariés en équivalents temps plein	9,60
Capacité d'accueil du Foyer	15

MISSIONS (cf. arrêter DSSP/R/2016 n°16-578 du 14/12/2016 portant renouvellement de l'autorisation et l'habilitation du Centre Maternel et Familial.

Le Centre Maternel et Familial a pour mission de protéger les enfants et leur maman.
Plus précisément, il doit permettre à des mères et à des futures mères de :

Rompres leur isolement, renouer d'abord des liens avec leur enfant, mais aussi avec le père et leur famille,
Les aider à exprimer leur choix de mener ou non à terme leur grossesse le cas échéant,
Leur apporter l'aide matérielle nécessaire (hébergement et garde de l'enfant),
Leur apporter une aide éducative et psychologique,
Les aider à effectuer une réinsertion sociale et professionnelle adaptée,
Les aider à former un projet de vie pour leur enfant,
Leur apporter aide et accompagnement dans l'exercice de leur rôle parental.

LES RESIDENTS

32 personnes ont été hébergées au CMF en 2019.

PARENTS	14
ENFANTS	18

Les parents :

	- de 21 ans	Entre 22 et 29 ans	+ de 30 ans	TOTAL
FEMMES	7	2	3	12
HOMMES	0	2	0	2

Nous constatons que la grande majorité des parents hébergés sont jeunes : 1 mineure ou tout jeune majeur.

Les enfants :

Nouveau-nés	- de 1 an	- de 3 ans	+ de 4 ans	TOTAL
2	9	1	6	18

Les jeunes femmes enceintes demandent un accompagnement plus important donc, logiquement, elles bénéficient d'un hébergement plus long :

Nous mettons systématiquement en place un « protocole d'accouchement » pour préparer au mieux l'arrivée du bébé. Ce temps de préparation, à différents niveaux, est pour nous, très important : accompagnement aux rendez-vous médicaux, soutien psychologique proposé et aide dans les choix matériels pour le bébé.

LES DEMANDES D'ADMISSION

22 demandes d'hébergement ont été adressées au CMF.

Haute-Saône			
DSSP 70	Sces AHSSEA	PMI	SIAO AHSRA
10	3	2	2

Doubs
CHU ADAPEI
5

CONTEXTE DES ADMISSIONS :

19 personnes ont été admises au CMF en 2019.

A LA DEMANDES DES RESIDENTS	9
MILIEU DE VIE NON ADAPTE	
OPP, enfants placés au CMF	2
Mère mineure orientée au CMF	1
TOTAL	19

SORTIES :

21 personnes ont quitté le CMF en 2019

DEPARTS NON PREPARES	3
DEPARTS PREPARES	5
PLACEMENT DES ENFANTS Décision judiciaire	5
Mise en place du dispositif « Passerelle »	3
TOTAL	

DUREE DES HEBERGEMENTS :

Pour les parents :

Séjour le + long : 467 jours
Séjour le + court : 62 jours

MOYENNE : 229 jours (7,5 mois)

Pour les enfants :

Séjour le + long : 387 jours
Séjour le + court : 40 jours

MOYENNE : 187 jours (6 mois)

La durée d'hébergement en 2019 a augmenté (de 2 mois) par rapport à 2018.

Ce chiffre peut s'expliquer par le nombre important de jeunes mères, mineures ou jeunes majeures hébergées au cours de l'année.

Ce type de public nécessite davantage d'accompagnement dans les différents domaines : soutien et guidance à la parentalité mais aussi prise d'autonomie dans la gestion du budget et d'un appartement.

BILAN GENERAL

ACTIVITE 2019

Année 2019	Nombre de parents accompagnés	Nombre d'enfants accompagnés	TOTAL	Taux d'occupation
JANVIER = 351 journées	5	9	14	76,97 %
FEVRIER = 376 journées	6	10	16	72,46 %
MARS = 349 journées	6	10	16	76,54 %
AVRIL = 302 journées	5	7	12	66,23 %
MAI = 345 journées	7	8	15	75,66 %
JUIN = 438 journées	7	10	17	70,05 %
JUILLET = 447 journées	9	12	21	78,03 %
AOÛT = 425 journées	8	11	19	70,2 %
SEPTEMBRE = 391 journées	8	6	14	65,75 %
OCTOBRE = 326 journées	7	4	11	71,49 %
NOVEMBRE = 286 journées	7	3	10	62,72 %
DECEMBRE = 355 journées	7	6	13	77,34 %

JOURNEES REALISEES :

	Année 2017	Année 2018	Année 2019
TOTAL	3420 journées	3941 journées	4391 journées
Taux d'occupation	62,47 %	71,98 %	80,2 %

CONCLUSION

Nous avons, au cours de l'année de l'année qui vient de s'achever, poursuivi notre collaboration avec de nombreux services et associations en signant un grand nombre de conventions partenariales ou d'interventions (GH70, Centre Hospitalier - services maternité et gynécologie, CIDFF70, Association Familiale de Vesoul).

A ce jour, le Centre Maternel et Familial n'est pas associé au CPOM signé entre le Conseil Départemental de la Haute – Saône et l'AHSSEA.

Nous espérons que nous ferons partie du prochain contrat qui doit se rédiger et être signé en 2020.

Cela permettra, peut-être au CMF, de bénéficier de moyens humains pour fonctionner réellement en 24H/24H.

La question du poste d'Auxiliaire de Puériculture demandé depuis plusieurs années à notre financeur, n'est pas encore tranchée.

Nous avons, comme préconisé par le Conseil Départemental, réalisé en 2019 des économies sur le budget du personnel du CMF.

Comme le montrent les actions éducatives décrites en annexe, l'apport d'un personnel supplémentaire, permet de diversifier notre accompagnement et de mettre en place davantage d'ateliers individuels et/ou collectifs.

En lien avec l'évaluation interne réalisée en 2018, nous aurons, en 2020, à continuer certains chantiers :

- Finalisation de la rédaction du Projet de Service (2019 – 2024),
- Affiner la cohérence des interventions à travers le travail sur la cohésion d'équipe,
- Améliorer les pratiques et moyens matériels concernant la sécurité des résidents et du bâtiment (Plan VIGIPRATE et formation incendie).

Nous allons suivre avec beaucoup d'attention les travaux concernant le nouveau Schéma Départemental de la protection de l'enfance, et voir comment le CMF peut s'y inscrire.

[Tapez ici]

Rapport d'activités éducatives 2019

Centre Maternel et Familial de Vesoul.

(Etabli le 25/02/2020)

I. Les missions du CMF :

Présentation :

Le Centre Maternel et Familial de Vesoul héberge et accompagne des mères et futures mères célibataires, mais également des couples avec leurs enfants dont le plus jeune doit être âgé de moins de 3 ans.

Les jeunes femmes et parents hébergés et accompagnés par le Centre Maternel et Familial nous sont orientés de différentes manières. Ils peuvent arriver dans le cadre d'un placement judiciaire de l'enfant ou de la mère mineure, ou être orientés par nos partenaires sociaux (Centres médicaux sociaux) dans le cadre d'un accueil administratif.

[Tapez ici]

L'équipe professionnelle actuelle se compose de deux éducatrices spécialisées, d'une éducatrice de jeunes enfants et de deux auxiliaires de puériculture, ainsi que d'une psychologue. La nuit, les veilleuses et maîtresses de maison prennent le relais de l'équipe de jour pour veiller sur les résidents et leurs enfants dans la continuité d'un accompagnement éducatif.

L'accompagnement proposé par le CMF est le suivant :

Un binôme de référence de la situation est désigné en équipe. Il se compose actuellement d'une éducatrice spécialisée et d'une auxiliaire de puériculture. Cette coréférence permet à l'éducatrice spécialisée d'accompagner plus spécifiquement le parent dans ses démarches administratives et professionnelles, alors que l'auxiliaire de puériculture va plutôt se concentrer sur le bon développement global de l'enfant et le lien parent-enfant, ainsi que sur la guidance lors des différents soins apportés au petit (bain, repas, change, etc.). Elle travaille en lien avec l'éducatrice de jeunes enfants qui a un rôle d'observation et d'évaluation du bon développement de l'enfant et du lien parent-enfant.

A tout nouvel accueil d'un résident, la psychologue le reçoit, afin d'échanger avec lui sur son histoire personnelle. Cela permet à l'équipe de mieux cerner la personnalité de la personne accueillie et les problématiques auxquelles celle-ci est confrontée, afin d'adapter au mieux son accompagnement.

La psychologue soutient l'équipe éducative dans ses questionnements et ses positionnements en lui apportant son analyse concernant les différentes situations. Pour cela est présente à chacune des réunions d'équipe, et deux matinées par semaine au sein du service. Lorsqu'il l'est nécessaire et que les résidents en sont demandeurs, elle les reçoit en entretien pour aborder une problématique en lien avec leur situation, et les accompagner dans l'élaboration d'un cheminement psychique.

En cas de difficulté concernant l'abord d'une situation d'accompagnement, les professionnelles de l'équipe éducative peuvent également la solliciter afin de s'entretenir avec elle.

Les parents accueillis au CMF se voient proposer un accompagnement quotidien, tout en bénéficiant de plusieurs types d'activités ponctuelles émanant des observations de l'équipe.

L'accompagnement quotidien :

Dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, l'équipe du Centre Maternel et Familial fonctionne selon un roulement horaire dit « d'internat », de façon à ce que les parents accompagnés et leurs enfants bénéficient de la présence d'un travailleur social sur la quasi-totalité de la journée (de 7h00 à 22h00 pour l'équipe de jour, et de 21h30 à 5h30 pour l'équipe de nuit).

Les binômes de références ont des horaires croisés afin de permettre aux résidents un contact permanent avec ceux-ci.

Un planning commun à l'équipe permet aux différents travailleurs sociaux de planifier avec les résidents concernés, les différentes démarches administratives telles que les rendez-vous à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ou la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) ; professionnelles (Pôle emploi, Mission Locale, AFPA, etc....) ; ou encore les rendez-vous médicaux tels que les suivis de grossesse, médecin généraliste, PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour l'enfant. Suivant la situation des parents et de l'enfant, ils peuvent s'y rendre en autonomie, ou accompagnés du travailleur social référent.

Des accompagnements individuels oui, mais aussi collectifs :

Dans le cadre de l'accompagnement quotidien des parents et de leurs enfants hébergés au CMF, l'équipe professionnelle dispose de nombreux temps d'observation formels et informels, qui lui permettent lors des temps de relais et de réunion, de cibler des besoins plus spécifiques qui peuvent être travaillés en groupe lors d'activités communes ponctuelles ou régulières.

Dans ce cadre, de nombreux espaces d'échange et de partage ont été proposés aux résidents du CMF.

Au sein du bâtiment, divers lieux sont mis à disposition des résidents afin de permettre la pérennisation du lien parent-enfant tout en garantissant aux familles un accès à la vie en collectivité dans le but notamment de lutter contre l'isolement social.

[Tapez ici]

II. Les espaces proposés aux familles

L'appartement 1 (commun) :

Les repas collectifs : (préparés et PHAJ)

Le « 1 » est un appartement collectif au sein duquel l'équipe éducative et les résidents se retrouvent pour des temps conviviaux, notamment pour y partager des activités et repas.

Deux fois par mois, les professionnels du CMF proposent aux personnes hébergées de partager un « repas PHAJ ». Il s'agit de commander un menu complet (entrée+plat+dessert) aux cuisines du Point Habitat Jeune de Frotey-Lès-Vesoul, et de se retrouver pour manger tous ensemble.

Les objectifs du repas PHAJ sont :

- Lutter contre l'isolement social des parents et futurs parents accueillis au CMF
- Responsabiliser les parents dans la prise en charge de leur enfant en collectivité
- Observer la prise en charge de l'enfant par ses parents et la réponse adaptée à ses besoins
- Tisser un lien de confiance entre TS et résidents à travers le partage d'un moment du quotidien
- Travailler sur l'équilibre alimentaire des personnes hébergées au CMF grâce à des menus diversifiés.

Les menus des repas PHAJ sont affichés en amont sur le tableau d'information afin que les résidents puissent en prendre connaissance, et une fiche d'inscription est mise à leur disposition.

Les commandes sont effectuées par un des travailleurs sociaux 48h à l'avance auprès des cuisines centrales. Un TS va ensuite récupérer ceux-ci le matin même, le jour du repas.

Régulièrement, des « repas préparés » sont également mis en place, sous l'impulsion des travailleurs sociaux, ou des résidents. Les objectifs de ceux-ci sont :

- Lutter contre l'isolement social des parents et futurs parents accueillis au CMF
- Responsabiliser les parents dans la prise en charge de leur enfant en collectivité

- Observer la prise en charge de l'enfant par ses parents et la réponse adaptée à ses besoins.
- Tisser un lien de confiance entre TS et résident à travers le partage d'un moment du quotidien
- Travailler sur l'équilibre alimentaire des personnes hébergées au CMF à travers des menus diversifiés.
- Travailler en collectivité autour d'un but commun
- Apprendre à gérer un budget et à organiser l'achat de denrées alimentaires
- Apprendre ensemble à confectionner un repas : élaboration de la recette, cuisson, gestion des quantités, organisation des tâches

Les résidents choisissent entre eux une idée de repas, avec l'appui d'un travailleur social qui veille à ce que celui-ci soit équilibré. Ensuite ils déterminent les personnes qui accompagneront le TS en course.

Pour chacun des repas collectifs, les résidents et le travailleur social présent se donnent rendez-vous 30 minutes en amont afin de préparer le repas (ou réchauffer celui-ci) et répartir les tâches de chacun (dressage de la table, débarrassage, vaisselle, lavage des sols, poubelles, etc.), toujours dans le but de travailler la responsabilisation de chacun.

Toujours dans une démarche éducative, les personnes hébergées au CMF participent à titre symbolique au coût engendré par le repas. Ainsi, en ce qui concerne les repas « PHAJ », un coût fixe leur est signifié, à hauteur de 4 euros par personne. Pour les repas collectifs, le CMF prend en charge la moitié du coût total des achats, puis le ou les travailleurs sociaux présents défalquent le prix d'un ticket restaurant (7€) ; La somme restante est ensuite partagée entre les résidents participant à celui-ci.

Le café collectif :

Le café collectif est un temps de réunion obligatoire pour l'ensemble des personnes accueillies au CMF. Il a lieu tous les mercredis matin à heure fixe, en présence d'un travailleur social. Le but de ce temps est d'échanger autour des différents projets collectifs, à long terme ou à court terme (repas collectifs, sorties pédagogiques, mise en place d'activités). Il permet également aux résidents d'exprimer leurs attentes à propos d'une éventuelle problématique concernant les conditions de vie au CMF. Afin de rendre cet échange convivial, des boissons chaudes et des biscuits sont mis à disposition.

Les réunions résidents :

Une fois par semaine, le jeudi matin, les résidents ont la possibilité de se réunir entre eux à l'appartement n°1, afin d'échanger ensemble sur divers sujets liés à la vie en collectivité au CMF.

[Tapez ici]

L'espace d'éveil sensoriel :

Il s'agit d'une pièce qui a récemment été aménagée dans le but d'offrir, aux parents et à leurs enfants, un espace de partage et de découvertes sensorielles. Dans ce cadre, elle a été aménagée avec quelques matelas et coussins afin d'inviter les parents à s'y rendre pour des temps individuels avec leur enfant. Ils y trouvent plusieurs objets à visée sensorielle. Ce lieu est également utilisé pour le temps « comptines et histoires » mis en place un mardi sur deux à 18h30, et l'atelier de découverte musicale proposé les lundis matin à 10h30.

L'appartement n°7 :

L'espace café au sein du bureau des travailleurs sociaux :

Cet espace est né de la réflexion des résidents. Ils peuvent y venir, en fonction de la disponibilité des travailleurs sociaux. Le coût des achats est divisé en parts égales entre les résidents.

La salle de jeux commune :

Cette salle a récemment été réaménagée afin d'offrir plus d'espace. Elle contient des jeux, jouets et livres à destination des enfants. Les parents peuvent s'y rendre avec leurs enfants pour des temps de jeux au sol. Les travailleurs sociaux proposent régulièrement cet espace afin de travailler avec les parents l'observation du développement de leur enfant à travers le jeu, mais aussi de permettre de travailler le lien parent-enfant.

Un ordinateur y est également disponible, sur demande, pour les résidents devant effectuer des démarches administratives ou des recherches d'emploi.

Le jardin du CMF :

Les résidents du Centre Maternel et Familial disposent d'un accès libre à l'espace extérieur. Un espace de jeu pour les enfants y est aménagé, ainsi qu'une table de pique-nique afin qu'ils puissent se restaurer dehors les jours de beau temps. Dans le cadre de l'accompagnement à l'alimentation, l'une des éducatrices du CMF a proposé l'aménagement d'un potager afin que parents et enfants puissent ensemble cultiver fruits, légumes et herbes aromatiques. Ce potager permet aux parents d'aborder la question d'une alimentation saine et équilibrée, de manière ludique.

III. Les propositions éducatives : sorties et ateliers pédagogiques

Tout au long de l'année, divers projets de sortie ou encore d'ateliers à visées éducatives et pédagogiques sont proposés et réfléchis avec les résidents. Ces temps collectifs sont aussi l'opportunité pour les professionnels de s'inclure dans une démarche de prévention.

En effet, ils permettent de présenter aux parents divers lieux adaptés pour sortir avec leurs enfants, et de leur proposer des outils de médiations à visée éducative pour leurs enfants. Les sorties sont aussi l'occasion pour eux de travailler leur manière de s'organiser et de s'adapter en fonction du rythme et des besoins de leurs enfants. L'équipe du CMF a de ce cadre mis en place plusieurs partenariats.

- Atelier portage : une intervenante est venue animer trois ateliers durant lesquels elle a pu former les parents à l'utilisation d'écharpes de portages et les sensibiliser à l'intérêt de celui-ci dans la création et la pérennisation du lien avec leur enfant.
- Durant l'été 2019, une sortie à la citadelle de Besançon a permis aux travailleurs sociaux de proposer aux parents hébergés au CMF un lieu d'apprentissage et de découverte ludique dans lequel se rendre avec leurs enfants.
- Durant l'hiver 2019, l'équipe du CMF a sollicité une intervenante pour animer des ateliers massages parent-bébé, qui visaient à travailler divers objectifs autour du lien parent-enfant (contact verbal et non verbal, observation de son enfant, écoute des besoins de son enfant). Toutefois, les ateliers ont été interrompus du fait d'une non adhérence des résidents à ce projet.

Les week-ends permettent aux professionnels de s'inscrire dans un accompagnement différent de celui de la semaine vis-à-vis des résidents. Ils permettent de mettre en place des activités ponctuelles choisies et proposées par ceux-ci. Celles-ci doivent être adaptées aux rythmes et besoins de leurs enfants, et l'équipe les invite à ce que les activités soient le plus souvent à faire avec leurs enfants.

Cette année, l'équipe a souhaité développer les projets de sorties en extérieur afin de pouvoir montrer aux parents divers lieux adaptés où ils peuvent se rendre avec leurs enfants. Le but étant de leur faire découvrir les lieux ressources du territoire tant pour y trouver du soutien que pour diversifier les activités ludiques à faire en famille.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Le Millepatte : lieu d'accueil enfant/parent- Balades au jardin anglais- Balades au lac de Vaivre- Aires de jeux collectives en extérieur- Découverte des animaux à la Mini-ferme | <ul style="list-style-type: none">- Sortie à l'espace de jeu intérieur « la cabane » à Vesoul : lieu de motricité adapté aux enfants âgé de 1 an à 10 ans.- Sortie au marché de Noël de Strasbourg- Piscine : partage d'un moment convivial et ludique et exploration de nouvelles sensations |
|---|---|

[Tapez ici]



N° 7 : espace café des résidents dans le bureau des travailleurs sociaux



La salle de jeux commune

[Tapez ici]



Appartement commun N°1



Salle de jeux de l'appartement n°1

[Tapez ici]



Espace d'éveil sensoriel

Rédigé par M. DA SILVA José, Chef de Service Educatif du CMF, sa secrétaire, sous la responsabilité de M. MARTZLOFF Directeur du Pôle Hébergement AHSSEA, et au nom de l'Equipe Educative : (Madame DEMESMAY Laure, Educatrice de Jeunes Enfants, et Madame COURTEJOIE Emilie, Stagiaire Educatrice de Jeunes Enfants 3ème Année IRTS ;

Merci à toutes

et tous.

